ROUBAIX

Un mauvais fils

Mardi, vers huit heures et demie du soir, Pierre Paingris, âgé de 28 ans, jardinier, demeurant 1, rue du Pont-Rouge, rentrait chez lui pour souper.

Comme il se trouvait en retard et voulait éviter les reproches que sa mère ne dispensait d lui adresser, Paingris commença par se montrer de très mauvaise humeur, trouvant le repas mal préparé et détestable.

Sa mère protesta, disant que comme de coutume, elle avait mis tous ses soins dans la préparation du repas.

Du coup, le mauvais fils devint furieux et saisissant une assiette émaillée contenant du beurre, qui se trouvait sur la table, Paingris la lança à la tête de sa mère, puis il sortit.

Plainte ayant été portée à la police, M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement à fait rechercher le mauvais fils qui a été écroué hier après-midi après qu'on l'eût arrêté rue de Lannoy.

Paingris sera transféré à Lille.

Entôlage

La police a mis en état d'arrestation Decock Virginie, fille soumise, demeurant rue St-Piat, à Croix, âgée de 22 ans, laquelle est inculpée de vol et d'abus de confiance au préjudice de M. Peaudeleu, 29 ans, photographe à Bourbourg, qui était hier de passage à Roubaix.

Vol et abus de confiance

Louis Favier, âgé de 42 ans, marchand ambulant, sans domicile fixe, était, ces jours derniers, en logement chez Mme veuve Marant, marchande ambulante, 34, rue des Fossés.

Dimanche dernier, Louis Favier a quitté furtivement ce logement en emportant 3 fr.50 de marchandises que sa logeuse lui avait confiées et un complet que le fils Marant avait eu à prêter à l'occasion du nouvel an.

Procès-verbal a été dressé. Favier est recherché.

Main écrasée

Mardi, vers trois heures après-midi, M. Vanderweide Charles, 32 ans, demeurant, 18, rue de la Fosse-aux-Chênes, ouvrier à la Société anonyme du peignage, était occupé à nettoyer le faux fond d'une carde, lorsqu'en voulant retirer une mèche de laine, sa main gauche a été prise et fortement blessée.

Il y a broiement de la région touchée, avec mise à nu des os.

Plus de deux mois seront nécessaires à la guérison du blessé qui, malheureusement, sera sans doute atteint d'une incapacité de travail.

Coup de pied de cheval

M. Vencauughem François, 25 ans, demeurant rue Drouot, 27, charretier au service de M. Victor Bulteau, se trouvant mardi dans la cour du Gaz, rue de Tourcoing, a été blessé d'un coup de pied de cheval à la jambe droite, alors qu'à cause du verglas il voulait mettre une vis à glace en fer d'un des pieds de cet animal.

Sur l'eau potable

La Mairie nous communique les constatations suivantes concernant l'eau potable de Roubaix-Tourcoing :

L'eau potable de la distribution publique a fait l'objet, le 25 décembre dernier, d'une analyse bactériologique par les soins de l'Institut Pasteur, de Lille.

Voici les résultats obtenus :

Nombre de germes microbiens aérobies par centimètre cube, 106 (comptés par la méthode des plaques de gélatine nutritive après 10 jours).

Nombre de microbes liquéfiant la gélatine par centimètre cube, 8.

Nombre de germes de moisissures par centimètre cube, néant.

Microbes pathogènes déterminés: Bacterium coli, néant.

Bacille typhique d'Eberth, néant.

Bacille pyocyanique, néant.

Microbes saprophytes rendant les eaux impropres à l'usage pour les industries de fermentation ;

Sarcines, néant.

Bacillus fluorescens liquefaciens, néant.

Crenothrix, néant.

Strepothrix, néant.

Résultat : Eau propre aux usages domestiques.

N. B. — L'analyse bactériologique des eaux destinées à l'alimentation présente une importance beaucoup plus grande que l'analyse chimique parce que les microbes pathogènes, agents de propagation des maladies infectieuses, se rencontrent de préférence dans les eaux chimiquement pures.

Le nombre des colonies aérobies par centimètre cube indique le degré de pureté des eaux. D'après la table de Miquel, on considère comme :

Eau très pure, une eau qui renferme moins de 100 germes par centimètre cube ;

Eau pure, une eau qui renferme moins de 1000 germes par centimètre cube ;

Eau suspecte, une eau qui renferme plus de mille germes par centimètre cube ;

Eau impropre à la consommation, une eau qui renferme plus de dix mille germes par centimètre cube.

Les microbes liquéfiant la gélatine appartiennent à des espèces septiques indiquant presque toujours une contamination des eaux par des matières organiques en décomposition. Une eau qui renferme un grand nombre de ces germes par centimètre cube doit être considérée comme suspecte.

La présence du Bacterium coli indique que l'eau est contaminée par des déjections animales. Une eau qui renferme ce microbe en grande quantité doit, en règle générale, être exclue des usages domestiques. Les eaux qui renferment le Bacille typhique ou l'un quelconque des autres microbes pathogènes spécifiés, doivent toujours être rejetées de la consommation.

Le Directeur de l'Institut,
Signé : Dr CALMETTE.

D'après les renseignements qui précèdent, l'eau de la Distribution publique peut être considérée comme très pure, attendu que le nombre de germes microbiens aérobies ne s'élève qu'à 106.

Afin de suivre constamment la qualité de l'eau, l'analyse sera renouvelée tous les quinze jours à l'Institut Pasteur de Lille.

Adjudication

L'adjudication pour l'achèvement du boulevard Montesquieu a donné les résultats suivants : devis 16.600 fr.

Ont soumissionné ; MM. César Deraz, 7 0/0 de rabais ; Léon Blanquart, 7 0/0 ; J. Desplanques, 1 0/0 ; Ed. Vandekerkhove, 4 0/0 ; J. Stremus, 4 0/0. A. Carette fils, 1 0/0 ; L. Colle et ses fils, 10 0/0 ; Paul Rasson fils, 12 0/0 de rabais, adjudicataire.

Bouchée de pain

Dans la semaine du 26 décembre 1904 au 1er janvier 1905, il a été distribué à la Bouchée de pain 2104 portions aux grandes personnes ; 1696, aux enfants. En tout 2700 portions.

L'œuvre a reçu 20 fr. d'un anonyme.

SAVON DU CONGO Parfum Pénétrant Victor VAISSIER

L'Impérator

Le grand cinématographe l'Impérator, qui continue d'obtenir journellement un succès bien mérité, annonce pour aujourd'hui jeudi un changement de programme. La première représentation aura lieu à trois heures et demie de l'après-midi, et la seconde à huit heures et demie du soir.

Menus faits locaux

— M. Hébant Antoine, rue de Mouvaux, cour Frère, a trouvé hier, rue des Sept-Ponts, un réticule renfermant une carte des Hospices de Roubaix au nom de Mme Dewachter Julienne. Il a été déposé au commissariat de la rue Saint-Vincent.

— Mme Lécy, demeurant rue de Lannoy, 24, a trouvé un trousseau de clefs.

— L'ouvrier tonnelier M. Jules Bataille, 50 ans, que nous signalions hier comme ayant été transporté à l'Hôtel-Dieu à la suite d'une congestion, y est mort mardi soir.

— M. Jules Lepiat 46 ans, domestique chez MM. Lemaire et Dillies, demeurant rue Rouroi, cité Dillies-Piat, 8 en conduisant un camion en ville a fait une chute sur la tête et s'est blessé à l'œil droit. 15 jours de repos.

— En chargeant un tombereau pour le compte de M. Victor Bulteau. M. Beltris Alois, 25 ans, déchargeur de bateaux, demeurant 22, rue de la Barbe-d'Or, étant à la gare annexe, est tombé d'un tombereau ; il s'est luxé le bras droit et le menton. 4 jours.

— M. Louis Delporte. 27 ans, 4, rue Jules-Deregnaucourt, teinturier chez Mme veuve Guydet, en glissant dans la teinturerie est tombé dans une vitre et s'est coupé l'extrémité du nez.

— M. Marissal Charles. 35 ans, demeurant 14, rue Boucher-de-Perthes, homme de peine chez M. Dazin-Motte, s'est donné un tour de reins en transportant un peigneur. 10 jours de repos.

— M. Prévost Henri, 33 ans, demeurant 10, rue des Bouchers, au Bleu-Seau, teinturier chez M. Ernoult-Bayart a été blessé à la cuisse droite en tombant. 10 jours.

— M. Baedart Henri, 27 ans, demeurant là, rue Desbonnet, ouvrier magasinier chez M. Ernoult-Bayart, a été brûlé à la cheville droite en mettant une compresse d'alcool sur une blessure. 12 jours.

— M. Crombes Eugène, homme de ville de MM. Hannart frères, 34 ans, demeurant rue de Lille, impasse des Arts 14, a fait une chute en portant des pièces de tissus et s'est blessé au genou droit 15 jours.

— M. Ernest Govaert, 24 ans, teinturier, chez M. Screpel, demeurant rue Carnot, cour Catteau, 12, s'est fortement blessé à la main gauche en nettoyant une lisseuse.

— M. Debriess Armand. 33 ans, demeurant, 1, rue de Constantine, machiniste à la fonderie de la Fosse-aux-Chênes, a eu le médius droit écrasé par la chute d'un châssis de couche. 8 jours.

— M. Oosterlynck Achille, 24 ans, demeurant, 118, rue du Collège, ajusteur chez M. Léon Olivier, a été fortement blessé à l'auriculaire gauche en manœuvrant une pièce mécanique. 15 jours.

— Une quête faite à une réunion d'amis, chez M. César Moulard, boulevard d'Armentières, a donné trois francs au profit du nouvel hôpital.

Etat-Civil

Naissances du 4 janvier. — Marcel Deverrewaere, r. du Cartigny, 153 — Charles Deuninck, r. Rouget-de-l'Isle, 34 — Marie Duprez, pl. du Commerce, 1 — Hermé Christiaens, boulevard de Mulhouse, ? — Elise Plaquet, boul. de Beaurepaire, 361.

Décès. — Louis Mullier, 57 ans, fabric., r. du Curoir, 10 — Denise Lehembre, 4 mois, r. de Bouvines, 159 — Julien Prevot, 79 ans, s. prof., r. Basse-Masure, 108 — Albert Petit, 8 mois, boul. de Beaurepaire, 390 — Georges Martin, 7 mois, r. de la Poterrerie, 8 — Julien Tullier, 4 jours, r. Blanchemaille — Jules Bataille, 54 ans, tonnel, id. — Jules Gaudin, 66 ans, rent., r. de l'Industrie, 109 — Marie Coetsier, 75 ans, s. prof., r. de Barbieux — Fidéline Courcelle, 54 ans, ménag., boul. de Metz, 90.

CROIX

LES PERCEURS DE MURAILLES. — Mercredi vers 1 heure 1/4 du matin, le contremaître de la société anonyme des produits chimiques, rue du Gaz, faisait, comme d'ordinaire, une ronde autour de l'usine, en compagnie d'un ouvrier.

En arrivant à l'angle des rues du Gaz et de la Plaine, il lui sembla entendre plusieurs individus causant entre eux. Le contremaître pressa le pas, mais les noctambules — ils étaient trois — prirent la fuite et ne furent pas atteints par les six coups de revolver que l'employé tira dans leur direction.

Recherchant la cause de la présence de ces individus, les deux hommes examinèrent minutieusement les abords de l'usine et découvrirent dans la muraille, à l'endroit où se trouve le laboratoire, un trou de quinze centimètres, fraîchement pratiqué. Si les voleurs en voulaient au coffre-fort, ils se sont trompés d'adresse.

La gendarmerie de Roubaix a été informée.

LE FEU. — Mardi vers minuit, un incendie dont la cause est encore inconnue s'est déclaré dans la bergerie que M. Devillers, fermier, possède à proximité du Vélodrome.

En un rien de temps, l'édifice entièrement construit en planches, fut réduit en cendres et c'est à grand peine qu'on parvint à en faire sortir les quarante moutons qui y couchaient. La toison de plusieurs d'entre eux a été en partie brûlée.

Les dégâts s'élèvent à 300 fr. environ.

ETAT-CIVIL DU 4 JANVIER. — Naissances. — Lecroart Louis, r. des Ogiers 278 — Simonne Dellortrie, r. de Bapaume 16.

TOURCOING

M. LÉON SALEMBIEN

Adjoint au Maire de Tourcoing

nommé Chevalier de Légion d'honneur

C'est avec une joie profonde que nous apprenons la nomination, que nous annonçons d'autre part, et qui paraîtra aujourd'hui au *Journal Officiel*, de M. Léon Salembien, adjoint au maire de Tourcoing, au grade de Chevalier de la Légion d'honneur.

Cette haute distinction est la juste récompense des mérites de M. Léon Salembien comme homme privé et comme homme public.

Originaire d'Etrœungt (Nord), où il naquit le 6 avril 1848, le nouveau légionnaire vint se fixer à Tourcoing le 28 septembre 1873.

A quinze ans, le 25 janvier 1864, il entrait comme employé dans l'importante maison de négoce de laines Hector Sundrert et Cie, de Sains-du-Nord, dont il devait devenir plus tard l'associé.

Lors de la néfaste guerre de 1870-71, M. Léon Salembien fut incorporé au 1er bataillon du 46e régiment de marche qui prit part à tous les combats et engagements livrés par l'armée du Nord que commandait en chef le glorieux général Faidherbe.

Léon Salembien qui avait le grade de caporal, avait été adjoint à l'officier payeur, Eugène Wattine.

Au régiment, comme dans la vie civile, il se montra le travailleur obstiné que l'on connaît, aussi le lieutenant-colonel Joseph de Lalène-Laprade, dans une brochure-mémoire du 46e régiment de marche, consacre-t-il à M. Léon Salembien, les flatteuses lignes suivantes, que nous ne saurions nous dispenser de reproduire :

« Le caporal Salembien, adjoint à l'officier payeur, a accompli une grande somme de travail d'écritures, auquel il devait s'initier.

« Son aide a été indispensable avant l'arrivée d'Eugène Wattine.

« Salembien a été un grand travailleur au régiment ; il a continué à l'être dans la vie civile ; aussi est-il dans une belle situation de fortune après avoir élevé une nombreuse famille.

« J'ai un vif regret : celui de ne l'avoir pas nommé sous-officier. Il a été oublié dans son emploi spécial. Salembien est un homme ! Je l'estime beaucoup ! »

M. Léon Salembien qui n'avait jamais craint d'affirmer ses opinions politiques, nettement républicaines, entra au Conseil municipal au renouvellement général de mai 1888 et se montra, là comme ailleurs, l'homme d'études et le travailleur de toujours.

En 1900 il fut appelé aux fonctions d'adjoint, ayant les finances dans ses attributions spéciales.

On sait avec quel zèle, avec quel dévouement il se consacra à sa charge, et combien de fois notre dévoué député maire fut amené à faire l'éloge public de son collaborateur et ami.

C'est à M. Salembien que l'on doit l'opération qui fut si avantageuse pour la Ville de la conversion des emprunts antérieurs.

C'est en grande partie grâce à sa clairvoyance, à son esprit d'économie que l'on est aussi redevable de n'avoir pas été plus durement éprouvé par la crise de 1900-1901, qui se fait encore sentir à l'heure présente.

M. Salembien fait partie depuis 1887 du Conseil d'administration de la Caisse d'Epargne ; depuis 10 ans il exerce la vice-présidence d'abord et la présidence ensuite, de la commission de surveillance de la Condition publique. Il a également dans ses attributions les Usines municipales à gaz et d'électricité.

Il passe la plus grande partie de son temps à l'Hôtel-de-Ville, travaillant sans trêve ni répit.

En 1901 M. Salembien avait reçu une première récompense méritée : il fut nommé officier d'académie.

Le ruban rouge vient aujourd'hui remplacer le ruban violet à la boutonnière de l'adjoint aux Finances.

Tout le monde y applaudira dans notre ville où le travail est en si grand honneur.

Quant à nous, nous félicitons bien chaleureusement le nouveau légionnaire, dont notre député-maire, M. Dron et M. Maxime Lecomte, sénateur, ont été les premiers à acclamer la nomination.

Jeune ouvrière scalpée

Mlle Juliette Deswezière, vingt ans, ouvrière de chez Eugène Pay, retordeur, rue du Niet, voulut refaire sa chevelure avant l'arrêt de midi. Elle procéda à cette opération pendant que son métier continuait à tourner.

Tout à coup une forte mèche de cheveux s'enroula autour des organes en mouvement, et l'ouvrière eut la tête violemment attirée. Elle poussa un cri de douleur et d'effroi. Une ouvrière d'un métier voisin déclancha aussitôt le métier et Mlle Deswezière fut dégagée avec peine.

Le cuir chevelu est décollé à la région pariétale gauche sur une surface de huit centimètres environ. La blessée a reçu les soins de M. le docteur Vienne, qui estime que la guérison exigera une douzaine de jours.

Pouce écrasé entre deux wagonnets

Le jeune Maurice Allimeu, 11 ans, écolier, dont les parents habitent rue de l'Espérance, maison Turck, eut la malheureuse idée de monter, hier vers 11 heures 1/2 du matin, sur un wagonnet Decauville, desservant les briqueteries à fours continus de M. Masquilier, entrepreneur, et situées rues de la Rochelle et Achille Testelin.

Par suite d'un choc le gamin eut le pouce droit écrasé entre deux wagonnets.

Transporté par M. Debuchy, conducteur des travaux, à la pharmacie Jacques, place de la Croix-Rouge, l'enfant fut sommairement pansé. M. le docteur Desfosses appelé ensuite à lui donner des soins, a dû procéder à l'ablation du pouce très fortement mutilé.

Manifestation hostile

Mardi soir, deux ouvriers tapisseurs, dissidents du syndicat ouvrier, travaillant à la filature Lorthiois-Leurent et fils, rue du Petit-Village, et demeurant rue des Cocloes, ont été l'objet d'une manifestation hostile de la part de 150 environ de leurs camarades, tant de la fabrique Lorthiois que d'autres établissements.

L'un d'eux, Auguste D..., se plaint d'avoir été renversé, et dans sa chute d'être blessé au genou.

Des agents mandés par téléphone sont intervenus et ont rétabli l'ordre.

Adjudications

Hier à 4 h. 1/2 après-midi, il a été procédé à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Léon Salembien, adjoint au maire, assisté de MM. Dumortier Henri et Heulal Jules, conseillers municipaux, aux adjudications suivantes :

Adjudication en deux lots de 450 tonnes chacun de goudron à provenir de l'usine à gaz, en 1905, sur la mise à prix de 28 fr. la tonne.

La société des usines de Libercourt a été déclarée adjudicataire des deux lots avec une majoration de 22 fr. 50 0/0.

Adjudication de fournitures nécessaires à l'usine à gaz en 1905.

Fourniture de plomb en tuyaux et en tables sur la mise-à-prix de 41 fr. la tonne pour les plombs en tables et tuyaux ayant au moins 20 millimètres d'épaisseur, 42 francs pour ceux n'atteignant pas cette épaisseur. Adjudicataire M. Eugène Desplechin fils, à Lille, rabais 0,50 0/0.

Fourniture des huiles aux usines municipales à gaz et d'électricité, 2760 kilos au total répartis en 7 lots.

Ont été déclarés adjudicataires :

1er lot. M. Cyrille Varesse, de Tourcoing, au prix de 38 fr.

2e lot, M. Auguste Vidrequin, au nom de la Société générale des huiles et fournitures industrielles *l'Oléa de Paris*, 31 fr.

3e lot, même adjudicataire, 30 fr.

4e lot, M. Cyrille Varesse, 16 fr.

5e lot, même adjudicataire, 56 fr.

6e lot, M. Auguste Vidrequin, 50 fr.

7e lot, même adjudicataire, 45 fr.

Importation de pigeons-voyageurs

En 1904, il est entré en France, par la gare de Tourcoing 1.033.689 pigeons-voyageurs belges ou soi disant tels, destinés à être lâchés en France. 158.893 destinés au tir, à l'alimentation, à la reproduction.

Ces pigeons étaient contenus en 26.156 paniers, formant 4.640 expéditions. L'augmentation sur 1903 est de 150.000 pigeons en chiffres ronds.

Librairie étrangère

Pendant le cours de l'année 1904, il est entré en France par la gare de Tourcoing les articles de librairie étrangère ci-après :

Livres en langues mortes 11,860 k. ; en langue française, 12,329 k. ; musique étrangère imprimée 3,99? k. ; lithographies et chromolithographies 22,678 k. ; livres de bibliothèques particulières 1,266 k. ; clichés 5,363 k. ; imprimés avec blancs à remplir 13,400 k. ; journaux 5,373 k. ; au total 76,149 k. répartis en 528 colis qui ont donné lieu à 528 procès-verbaux de douane.

Menus faits locaux

M. Léon Weeters, 28 ans, manœuvre à l'usine à gaz, s'est fait une rupture musculaire de la région thoracique inférieure gauche en soulevant un sac de coke. Docteur Julien, huit jours.

— M. Alphonse Lemaa, mécanicien chez Liévart Walmer, teinturier apprêteur, rue Verte a reçu un morceau de fer sur le nez en décotant un manchon de transmission. Docteur Caisset, 8 jours.

— M. Edouard Spermes, 40 ans, menuisier chez Cauliez et Delaoutre, filateurs, rue du Dragon, est tombé dans un escalier en portant une charge de bois. Contusion lombaire profonde du côté droit et contusion de la cuisse droite. Docteur Delgrange, 15 jours.

Les épaves

M. Henri Montagne, piqueur au service des Eaux a trouvé un chien fox blanc, et tête tachée de noir et feu.

— Une chienne de berger grise à long poil, oreilles tombantes a été trouvée par M. Paul Ayben rue des Biches.

— M. Gustave Millescamps, de Mouvaux, a déposé au poste une chaîne de montre en nickel, trouvée rue de Gand.

— Un porte-cartes renfermant des cartes au nom de Mme Vandamme a été trouvé par M. Louis Verlinck, rue des Piats.

— Une bague or et perle fine a été trouvée par Mme Félicie Cossaert, rue du Réveil, 7.

Etat-Civil

Naissances du 4 janvier. — Destrousseaux Fidèle, r. des Archers, 47 — Fremaut Marie et Destrousseaux Marie, r. Nationale, 122 — Petit Denise, r. Marceau, 7 — Castel Germaine, r. de Reckem — Dujardin Arthur, r. du Brun-Pain, 8 bis — Werlop Gaston, r. du Touquet — Bourlegule Louis, r. de Guisnes, 110.

Décès — Loquesne Sophie, 46 ans, r. du Calvaire, 15 — Fauquet Marie, 51 ans, r. de Creil, 24 — Tricot Noé, 33 ans, r. de la Croix-Rouge, 147 — Duhamel François, 76 ans, boul. Gambetta, 61 — Derriesere Frédéric, 70 ans, r. des Phalempins, 31.

MOUVAUX

ÉTAT SANITAIRE. — Il a été déclaré en décembre : Mariage 1, divorce 1, naissances 11, décès 5. Les décès sont dus aux causes suivantes : Congestion, hémorragie ou ramollissement du cerveau 1, maladies organiques du cœur 2, débilité congénitale et vices de conformation 1, autres maladies 1.

STATISTIQUE. — Il a été constaté à la mairie pendant l'année 1904 : Naissances 180, décès 109, mariages 52, divorce 2.

ETAT-CIVIL DU 4 JANVIER. — Naissances. — Paul Cosyns, r. de Tourcoing 83 — Albert Kladt, r. Jean-Bart 46 — Ghislain Lecroart, r. Gambetta 12 — Jeanne Devinck, r. Lorthiois — Clotaire Dumez, r. de Tourcoing 79 — Edmond Smet, r. Carnot 6.

Mariage. — Entre : Gontier Jules, 30 ans, menuisier et Detournay Angèle, 28 ans, sans profession.

MARCQ-EN-BARŒUL

LES CONSCRITS. — Les jeunes gens de Marcq, de la classe 1904, qui doivent prendre part au tirage au sort dans le canton de Tourcoing-Sud le lundi 23 janvier prochain, à 9 heures 1/2, sont au nombre de 100.

ASCQ

LA FERME INCENDIÉE. — Il se confirme que l'incendie de la ferme exploitée par M. Désiré Crépel, dont nous avons parlé hier, a été causée par une main criminelle. La gendarmerie de Lannoy enquête à ce sujet.

Ajoutons que les pertes sont évaluées à plus de quarante mille francs et non à trois mille comme une coquille typographique nous l'avait fait dire hier.

LILLE

Perte inexplicable de 12.000 fr.

DANS UN CAFÉ

Tout habitués que nous soyons à la virtuosité des escrocs et des filous de toutes espèces qui écument la ville depuis quelques mois, nous ne laisserons pas d'être stupéfaits par le coup de maître accompli hier en café Belle Vue.

M. Alphonse Lesur, 60 ans, courtier en grains à Don-Sainghin, s'était rendu à Lille pour ses affaires, ainsi qu'il le fait tous les mercredis.

Attablé au café Belle-Vue, il venait d'effectuer avec un client un important règlement de compte lorsqu'il s'aperçut qu'une partie des billets de banque alignés sur la table avait disparu.

Profitant, vraisemblablement, de la cohue que provoquent les opérations du mercredi dans les cafés de la Grande-Place, un adroit filou lui avait escamoté 12.000 francs.

M. Lesur n'a pu que porter plainte auprès de M. Geöhlinger, commissaire de police du 1er arrondissement, sans lui fournir le moindre indice susceptible d'aider aux recherches.

Violent incendie rue d'Arcole

Maison détruite — Un homme blessé

Un incendie qui a détruit en peu de temps une maison ouvrière, s'est déclaré, hier, rue d'Arcole. Les secours apportés promptement par les pompiers des diverses casernes, ont empêché que le feu ne se communiquât aux demeures voisines et ne fit ainsi de plus grands ravages.

Au n° 54, de cette rue, se trouve un cabaret tenu par M. Caulier. Par un couloir contigu à cet établissement, on accède à une cour où, à l'extrémité est bâtie une maisonnette à deux étages et qu'occupent MM. Augustin Blond, mécanicien et Célestin Hetkett, journalier.

Il était environ 11 heures 1/2 du matin, quand Mme Crépin, venue visiter Mme Caulier, aperçut des flammes s'échappant d'une chambre du premier étage.

Elle donna immédiatement l'alarme. En peu d'instants une quantité considérable de gens du quartier, étaient arrivés sur les lieux et en l'absence des locataires procédaient aussitôt au déménagement des meubles.

Quand les pompiers survinrent, la maison ne formait plus qu'un brasier. Après quelques heures d'efforts, ils parvenaient à l'éteindre.

Seul une cuisinière, et quelques menus objets mobiliers, tout ce que possédaient MM. Leblond et Hetkett a été détruite.

Ils se trouvent aujourd'hui sans asile et sans ressources. Ces malheureux ouvriers n'étaient pas assurés.

Les dégâts en ce qui les concerne, s'élèvent à trois ou quatre mille francs.

L'immeuble, qui appartient à M. Schelkens, marchand de meubles, rue d'Iéna, 14, est fortement endommagé. Les plafonds, les boiseries, et les escaliers ont été détruits. Le propriétaire estime les dégâts à 3000 francs. Il y a assurance.

Au cours du sauvetage, M. Joseph Cheval, âgé de 63 ans, marchand de bois cassé, rue d'Arcole, cour Saint-Jean, qui était venu, comme beaucoup d'autres, apporter son concours, a été blessé assez grièvement à la nuque.

Il a reçu immédiatement les soins nécessaires et a été transporté en voiture à son domicile.

L'incident Debierre-Avon

Convoqué par le juge d'instruction pour hier après-midi, le capitaine Avon s'est présenté au Parquet, accompagné de son avocat, M. Decroix.

Il est resté deux heures dans le cabinet de M. Delalé.

Le magistrat instructeur se montre extrêmement discret sur le chapitre de cet interrogatoire.

Néanmoins, il n'y a pas lieu de croire qu'il s'y soit rien révélé que nos lecteurs ne connaissent déjà par cœur.

Charretier écrasé rue de Trévise

Hier soir, vers quatre heures, M. Jean-Baptiste Caby, âgé de 53 ans, camionneur chez M. Brouta, et demeurant rue des Postes, 4?, chargeait sur un chariot, à la filature Le Blan, rue de Trévise, 4, des caisses vides.

Il venait de terminer sa besogne et franchissait la grand'porte, quand son chariot prit une fausse direction. M. Caby, qui se trouvait à côté du véhicule, fut projeté sur le côté.

Pris entre le chariot et le mur, M. Caby eut la tête broyée.

La mort fut instantanée.

Le corps du malheureux charretier a été transporté à la Morgue.

LES SPORTS

FOOTBALL-ASSOCIATION

Une équipe anglaise au Vélodrome Roubaisien

Rappelons que dimanche prochain, 8 janvier, à 2 heures et demie précises, le célèbre équipe du « Plumstead-Football-Club » de Londres, viendra matcher au Vélodrome de Roubaix, l'équipe du Racing-Club de Roubaix, champion de France depuis plusieurs années.

La Compagnie des tramways organisera un service supplémentaire jusqu'à la place de Croix qui se trouve à 300 mètres du Vélodrome Roubaisien.

FOOT-BALL

Union Sportive Tourquennoise

Aujourd'hui jeudi 5 janvier, l'équipe 3e des « Papillons » de l'U. S. T. rencontrera sur son terrain l'équipe scolaire 3e du R. C. R. Coup d'envoi à deux heures un quart. Une équipe mixte de l'U. S. T. jouera rue de Varsovie un match amical contre une équipe du S. C. tourquennois. La réunion mensuelle des membres actifs de l'U. S. T. n'aura pas lieu aujourd'hui. Elle est reportée au mercredi 12 janvier.

FINANCES

Paris, le 3 janvier 1905.

La prise de Port-Arthur était depuis quelque temps déjà escomptée par le marché financier.

Aussi cette nouvelle n'a impressionné que très relativement notre marché, soutenu du reste par les avis satisfaisants de Londres et cette première séance de l'année a été généralement très bonne.

Sur de meilleures nouvelles du Maroc, la Rente Française s'avance à 98.52.

Les Fonds étrangers sont irréguliers. L'Extérieure et la Turc sont plus lourds ; les Rentes russes sont très résistantes.

Les Sociétés de crédit ont une excellente allure. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1.167 fr. Le Comptoir National d'Escompte vaut 6?? fr., le Crédit Foncier 735 fr. et la Société Générale 677 francs.

Les valeurs industrielles sont fermes. Le Rio reprend à 1.591 fr. L'obligation Grenade 4 0/0 se traite à 349 fr. On demande à 115 fr. le Saint-Itapuadi-Quinquina.

Parmi les valeurs de traction, les Omnibus sont en réaction, tassées de la Thomson et du Métropolitain. Valeurs industrielles russes plus faibles. Les Mines sont en reprise. La New Kaffirs s'avance à 40 fr.

On sait que les actions Derrecq vont être introduites sous peu sur notre marché, par MM. Junod frères, banquiers à Paris. Au prix de 75 francs, ces titres représentent en prévision des bénéfices de l'exercice en cours un revenu de 18 fr. 65 0/0.

Chemins de fer Français calmes.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Dernier (?) écho des troubles Syveton

Nous avons rendu compte il y a 8 jours des procès intentés à la *Gazette d'Armentières*, au *Journal d'Armentières*, à la *Dépêche* et à la *Croix* par une série d'Armentiérois, que ces journaux n'avaient pas craint d'indiquer comme impliqués dans les poursuites consécutives aux troubles provoqués par la conférence Syveton.

Chacun des demandeurs obtient 1 fr. de dommages-intérêts, une insertion et les dépens. Chacun des gérants est condamné en outre à 5 fr. d'amende avec sursis.

Dernier (?) écho des élections d'Armentières

Nous avons en même temps rendu compte du procès intenté par les Armentiérois indiqués comme ayant commis des fraudes électorales, et une affiche qui portait le visa d'un candidat nommé Predoe.

Ce Predou ayant établi que c'était à son insu que son nom avait été apposé au pied de cette affiche, est acquitté.

L'affaire de fraude des wagons-lits

Cette affaire très intéressante, après avoir été exposée très clairement par M. Thouzet, représentant les douanes, allait être plaidée, quand on s'est aperçu que l'audition des témoins serait indispensable. Elle est remise à huitaine. Nous en rendrons compte alors.

LA VUE POUR TOUS

MAISON DE CONFIANCE

M. Hagemann, bien connu à Roubaix et dans les environs, établi depuis 25 ans, rappelle à sa clientèle qu'il est possesseur du nouveau Verre médical ; le verre correcteur, le verre générateur et le double cristal de roche. M. Hagemann est visible chez lui tous les jours. Tous ceux qui ont besoin de lunettes, pince-nez, etc., peuvent venir le consulter. Sa clientèle, qui augmente chaque année, ne cesse de lui adresser des félicitations pour la bonne qualité de ses articles. Grâce à un appareil très ingénieux, M. Hagemann connaît de suite les degrés de la vue de ses clients. M. Hagemann garantit le verre qui redresse les yeux des enfants qui louchent. On change tous les articles qui ne plaisent pas, avant trois mois. Bien se méfier. La Maison, située à Roubaix, rue Pierre Motte, 67, n'a ni voyageur, ni représentant. C'est une maison de premier ordre. R.D.

INDUSTRIE - COMMERCE

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Lille, le 4 janvier.

ESPÈCES d'animaux	Sortie d'animaux Amenés	vendus pour Lille	vendus pour ext. appr	Prix de revient au kilog sur pied 1re q.	2e q.	3e q.
Bœufs	1?0	...	...	[illegible]	[illegible]	36
Vaches	101	...	...	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Taureaux	2?	...	...	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Veaux	2?8	...	...	1 2?	1 [illegible]	[illegible]
Moutons	[illegible]	...	...	...	...	...
Porcs	...	...	...	...	...	...

Cossettes de Chicorée

Cours de la Bourse de Lille du 4 janvier

Cossettes françaises, 14 fr., rendues Cambrai. Cossettes belges, toujours pas d'affaires. Marché insignifiant.

Nous donnerons prochainement la statistique de l'exportation belge pour toute l'année écoulée afin d'édifier nos lecteurs.

LAINES

Roubaix, 4 janvier, à midi. — *Cote officielle* du peigné. « Type unique ».

1905 : Janvier, 5.25 ; février, 5.25 ; mars, 5.275 ; avril, 5.275 ; mai, 5.275 ; juin, 5.275 ; juillet, 5.30 ; août, 5.275 ; septembre, 5.30 ; octobre, 5.30 ; novembre, 5.30.

1906. — Décembre, 5.30.

Tourcoing — 1905, à 4 heures 1/2. — Janvier, 5.25 ; février, 5.25 ; mars, 5.275 ; avril, 5.275 ; mai, 5.275 ; juin, 5.275 ; juillet, 5.275 ; août, 5.275 ; septembre, 5.30 ; octobre, 5.30 ; novembre, 5.30

1906. — Décembre, 5.30.

Roubaix-Tourcoing, 4 janvier. — Affaires traitées à la Corbeille. — On a traité 20.000 kilos dont détail suit :

Le matin : Sur février, 15.000 kil., à 5.25 ; sur juillet, 5.000 kil., à 5.30. — Total : 20.000 kilos.

Le soir : Sans affaires.

Anvers. — 130.000 k. — Tendance : Ferme.

BOURSE DE LILLE

Du 4 janvier

Actions minières

MINES	Cours préc.	Cours jour	Offres	Demand.
Aniche	1360	1370	1575	1345
Albi	1255	....	1260	1250
Anzin	5606	....	5600	5595
Azincourt p°	598	....	600	595
Bruay	1220	12??	....	....
Bruay	693	695	700	690
Bully-Grenay	4364	4346	4350	4345
— (50°)	87 50	87 50	90	[illegible]
Campagnac	800	801	805	800
Carvin (5°)	304 50	300	305	295
Carvin	1481	1480	1480	1479
Clarence	280	280	295	270
Courrières	2790	2800	2805	2795
Crespin	104 75	105	110	100
Douchy	1022	1009	1010	1005
Dourges	27625	....	27630	27620
— (100°)	276	275 50	278	273
Drocourt (???)	3050	2900	3?75	2945
— 2500	2900	2950	2956	2945
Escarpelle	960	953	955	950
Ferfay	1004	....	1007	1000
Ferques	400	....	405	395
Flines-Rache	354	365	370	350
Lens	761	762	765	760
— (10°)	77	77	80	75
Liévin	3725	....	3730	3720
— (3/100°)	125	125	130	120
Ligny-l.-Aire	464	465	470	460
Marles 30 0/0	2099	2100	21?5	2095
— 70 0/0	2450	2440	2445	244?
Marly	73	....	75	70
Meurchin	13300	....	13310	13275
— (?)	2855	....	2860	2850
Ostricourt	1900	....	1905	1895
Thivencelles	634	....	635	630
Vicoigne-Nœux	22600	....	22610	22590
Vicoigne (20°)	1143	....	1145	1140

Imprimerie du *Progrès du Nord*, rue Nationale, 31 LILLE

Le Gérant : A. LECLERCQ.

JADIS

Jadis on employait pour se purger, pour se rafraîchir le corps, des purgatifs violents, tels que le séné, l'huile de ricin, le sel anglais, les eaux minérales purgatives, véritables tord-boyaux qui vous constipaient ensuite et souvent vous échauffaient les voies intestinales, par la violence de leur action. Aujourd'hui, que les connaissances médicales et hygiéniques ont pénétré dans toutes les classes de la société, les purgatifs ont été presque partout remplacés par des laxatifs, c'est-à-dire des produits qui possèdent les propriétés des purgatifs sans en avoir les inconvénients. En effet, les laxatifs favorisent l'expulsion rapide des déchets et résidus de la digestion, sans fatigue ni irritation pour les voies intestinales. De plus, les laxatifs n'assujettissent à aucune disposition particulière, puisqu'on se fait usage au moment des repas. Ces considérations expliquent la faveur de plus en plus marquée et appréciée de la méthode laxative, et, de ce fait, l'immense succès des **Dragées de Santé Dubus** qui les résument d'une façon si bien comprise.

L'efficacité de ces dragées est vraiment extraordinaire ; en quelques jours elles ramènent l'appétit, puis favorisent par leur action excitante la digestion des aliments et l'assimilation des matériaux de réparation nécessaires à l'entretien des forces du tissu musculaire et du système nerveux. Là ne se borne pas leur action : agissant comme dépuratives, elles chassent du corps l'urée, l'acide urique, les urates, produits dont l'élimination imparfaite empoisonne le sang et donne naissance aux affections rhumatismales, goutteuses et névralgiques, ainsi qu'aux boutons, irritations de la peau, etc.

Ces dragées sont aujourd'hui adoptées dans la plupart des familles. N'oublions pas d'ajouter que les jurys d'exposition et de concours d'hygiène ont décerné aux **Dragées de Santé Dubus** 7 médailles d'or et 2 diplômes d'honneur et de mérite, en récompense de leur supériorité. On trouve ces dragées dans la plupart des pharmacies et au dépôt principal : **Ancienne Pharmacie DELEZENNE, 7, rue des Arts, Lille.**

NOTA. — La boîte contenant 100 dragées se vend 1 fr. 50.

Jambe d'une personne guérie
Photographiées avant et après le traitement par M. Dranier, artiste photographe, à Lille.

GUÉRISON DES PLAIES

par le

BAUME SAINTE-GENEVIÈVE N° 2

Vendu dans toutes les pharmacies au prix de

1 franc 50 le Pot

Dépôt central : Pharmacie DUBUS, 7, rue des Arts, Lille. (Exiger les initiales.)